

## Convocation

Le conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

jeudi 4 mai 2017 à 18 heures

à  
Genolier

**Salle communale du Gossan, Chemin de Brégentenaz 12**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel ;
2. Assermentations ;
3. Procès-verbal de la séance du 3 novembre 2016 ;
4. Rapport de gestion 2016 ;
5. Préavis no 9 relatif aux comptes de l'exercice 2016 ;
6. Communications du comité de direction ;
7. Propositions individuelles et divers.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :



J.-P. Besson



Le secrétaire :



D. Gaiani

Annexes : Rapport de gestion, préavis no 9.

Le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2016 vous a été adressé le 6 décembre 2016.

Gland, le 14 mars 2017.